

Affaire n

Affaire n° :

non-préaffectés (volet 1) et préaffectés (volet 2). Le montant des fonds non-préaffectés (volet 1) est revenu de 16,5 millions en 2012 à 2 millions de dollars É.U en 2017. Cette réduction a entraîné en 2017 le licenciement de deux fonctionnaires et le non-renouvellement de de

contrôle hiérarchique et de sursis à exécution il avait sollicité le concours du Bureau de l'aide juridique au personnel, sur lequel il n'a aucune prise.

34. Le Tribunal est également convaincu que le non-renouvellement de l'engagement de durée déterminée causerait au requérant un préjudice non seulement économique, mais encore une perte de perspectives de carrière et d'estime de soi, sans compter le préjudice incommensurable pour sa réputation, tous préjudices que le simple octroi de dommages-intérêts ne suffirait pas à réparer (cf. jugement UNDT/2009/017) et (UNDT/2012/029)).

35. Les trois conditions cumulatives prévues à l'article 2.2 du Statut étant réunies, le Tribunal fait droit à la demande de sursis à exécution.

Dispositif

36. Vu ce qui précède, le Tribunal ordonne de surseoir à l'exécution de la décision du 28 avril 2017 de ne pas renouveler l'engagement de durée déterminée du requérant au-